



# **WEBINAIRE – FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL**

**16/03/2023**

# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## Sommaire

1. L'apprentissage dans les métiers de la natation
  - Contexte
  - Le contrat d'apprentissage
  - Aides financières
2. Fonctionnement
  - Un CFA hors murs
  - Procédures pour établir le contrat et bénéficier des aides
3. Les formations proposées en apprentissage sur le territoire
4. Questions-réponses



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

Ce webinaire va être enregistré, veuillez couper vos micros.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur la vidéo, veuillez éteindre votre caméra.



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Contexte

- L'Institut National de Formation des Activités de la Natation (INFAN), organisme de formation de la FFN, est devenu **centre de formation d'apprentis** (CFA) en 2020
- Grâce à ce nouveau statut, l'INFAN-CFA peut désormais ouvrir des formations en apprentissage et faire bénéficier les clubs employeurs et les apprentis des **aides financières** liées à ce type de contrat
- L'activité de formation en apprentissage est coordonnée au niveau national et mise en œuvre par les écoles régionales de formation des activités de la natation (ERFAN)
- En 18 mois, ce sont plus de 130 contrats qui ont été conclus dans 9 ERFAN différentes pour former des MSN, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Le contrat d'apprentissage, qu'est-ce que c'est?

- Il s'agit d'un **contrat de travail**, qui lie un **employeur** à un apprenti
  - L'apprenti est donc **salarié** de l'entreprise. Il bénéficie à ce titre des mêmes **droits** et est soumis aux mêmes **obligations** qu'un salarié classique
- Il permet à l'apprenti de suivre, par alternance, des périodes de formation en centre de formation d'apprentis et en entreprise
  - L'apprenti est donc **en formation**. Il n'a pas les mêmes compétences, la même autonomie ni la même expérience qu'un salarié classique. À ce titre, il doit être **accompagné** par un ou plusieurs maîtres d'apprentissage et l'employeur tout au long de sa formation
  - Le temps de formation en centre est considéré comme du temps de travail effectif et donc intégré dans la semaine de 35h de l'apprenti



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Le contrat d'apprentissage, qu'est-ce que c'est?

- Le club / la collectivité / la structure privée est donc employeur de l'apprenti
- Il doit à ce titre remplir les obligations administratives liées à cet emploi et respecter les dispositions du Code du Travail et celles spécifiques à l'apprenti :
  - Respect du temps de travail : le contrat d'apprentissage est conclu par principe à temps complet, sauf exceptions pour les SHN et les personnes bénéficiant d'une RQTH
  - Rémunération de l'apprenti
  - Droit aux congés
- Il doit également veiller à ce que le ou les maîtres d'apprentissage accompagne l'apprenti dans sa montée en compétences et lui permettre de **dégager le temps nécessaire à cet accompagnement**



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Quelles formations?

- Seules les **formations professionnelles** sont ouvertes à l'apprentissage : MSN, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS → cela exclut tous les brevets fédéraux
- Les **UC** de ces formations sont aussi éligibles sous réserve de respecter une durée de formation minimale de 200 heures, étalées sur 6 mois minimum. Il faut également que **l'obtention de l'UC ou des UC débouchent sur l'obtention d'un des diplômes** évoqués ci-dessus

### Pour quels employeurs ?

- Pour les **clubs affiliés FFN**, à jour de leurs cotisations AFDAS (un tutoriel de première connexion est disponible [ICI](#))
- Pour les collectivités
- Pour les structures privées type salles de sport



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Pour quels apprentis?

- Licencié(e)s FFN, de **17 ans** pour le **MSN** ou **18 ans** pour les **autres diplômes**, à **29 ans**
- **Jusqu'à 35 ans :**
  - ✓ pour les apprentis qui signent un nouveau contrat pour un niveau de diplôme supérieur
  - ✓ Pour les apprentis dont le contrat a été rompu pour des raisons indépendantes de leur volonté

→ Dans ces deux cas, il ne doit pas s'écouler plus d'un an entre les deux contrats
- Les bénéficiaires de **l'allocation adulte handicapé** et les **sportifs de haut niveau** listés peuvent signer des contrats d'apprentissage **après 30 ans**



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Avec quels maîtres d'apprentissage?

- Le maître d'apprentissage doit être **salarié**, volontaire, **majeur** et offrir toutes garanties de moralité
- Il doit également être titulaire d'un **diplôme ou titre professionnel de niveau au moins égal** à celui préparé par l'apprenti et justifier **d'une année d'exercice** d'activité professionnelle en rapport avec la qualification proposée
- S'il n'a pas de qualification équivalente, il doit justifier de 2 années d'expérience



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Avec quels maîtres d'apprentissage ?

- Un maître d'apprentissage ne peut encadrer que **2 apprentis maximum** + 1 redoublant
- Il est également possible de recourir à une **équipe tutorale**, avec un **maître d'apprentissage référent**
- S'il n'y a pas d'encadrant professionnel, il est possible de désigner un membre du bureau de l'association
- Il est fortement recommandé de désigner 2 maîtres d'apprentissage pour se répartir la charge de travail et faire en sorte que l'apprenti soit accompagné le plus souvent possible



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Aides financières pour les employeurs

- **Pour les clubs FFN, 100% du coût** pédagogique de la formation est pris en charge par l'**AFDAS**, à hauteur de :
  - ✓ 7 745€ pour un MSN
  - ✓ 8 784€ pour un BPJEPS
  - ✓ 10 100€ pour un DEJEPS
- Pour les **collectivités, 100% du coût** pédagogique est pris en charge par le **CNFPT**, à hauteur de 6 000€ pour un BPJEPS



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Aides financières pour les employeurs

- Les clubs employeurs bénéficient également d'une **aide à l'embauche** d'apprentis, à hauteur de **6 000€** pour un contrat de 12 mois, quelque soit l'âge de l'apprenti et le niveau de formation
  - Cette aide est proratisée en fonction de la durée du contrat
- Une **aide à la fonction tutorale** est également versée par l'AFDAS pour les clubs de moins de 11 salariés, à hauteur de :
  - **115€ par mois et par apprenti**
  - Pour **12 mois maximum soit 1 380€**
  - Cette aide est conditionnée au fait que le maître d'apprentissage suive une formation liée à sa fonction de maître d'apprentissage ; le service Formation construit actuellement une formation en ligne, sans frais pour l'employeur, à cette fin



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Aides financières pour les employeurs

- Exemples de restes à charge mensuels :
  - ✓ Pour un apprenti entre 18 et 20 ans, groupe 1 CCNS, sur un contrat de 8 mois en formation MSN : environ **190€**
  - ✓ Pour un apprenti entre 21 et 25 ans, groupe 1 CCNS, sur un contrat de 12 mois en formation BPJEPS ou DEJEPS : environ **400€** (420€ pour un groupe 2)
  - ✓ Pour un apprenti de 26 ans et plus, groupe 2 CCNS, sur un contrat de 12 mois en formation BPJEPS ou DEJEPS : environ **1 300€**
- Vous pouvez simuler votre reste à charge salarial [ICI](#)
- Les aides sont versées automatiquement chaque mois par l'ASP
- Les collectivités ne bénéficient pas de ces aides



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Aides financières pour les employeurs : focus sur le COSMOS

- Le COSMOS est la première et unique organisation patronale représentant les employeurs du sport et réunissant près de 10 000 structures sportives. Il est l'acteur majeur de la création de la CCNS. Il a 3 missions principales :
  - **Accompagner les employeurs** via : conseil juridique / formations / articles et newsletters
  - **Représenter les intérêts économiques et sociaux de la branche** sport auprès des institutions pour obtenir des financements, négocier les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage...
  - **Négocier et construire la CCNS, les formations et leurs financements**
- Nous vous incitons, pour toutes ces raisons, et dans l'objectif, à terme, de faire siéger un représentant de la FFN dans les commissions du COSMOS, à adhérer et cotiser auprès du COSMOS : <https://www.cosmos-sports.fr/adherer>



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Aides financières pour les employeurs : focus sur le COSMOS

#### + Les 5 bonnes raisons d'adhérer au COSMOS



1

Être  
accompagné

Un service juridique à  
votre écoute.



2

Être informé

Un site internet et une  
newsletter.



3

Être formé

Un organisme de  
formation certifié



4

Être représenté

Faire entendre sa voix  
auprès des pouvoirs  
publics.



5

Échanger

Rencontrer des  
organisations de  
différents horizons qui  
font le sport en France.

- Accompagner la professionnalisation et le développement des structures sportives (associatives, professionnelles, commerciales)
- Favoriser l'accès aux métiers du sport dans la profession réglementée d'éducateur sportif
- Contribuer à l'évolution des professionnels du sport tout au long de leur vie
- Organiser les conditions efficaces de mobilité professionnelle et de reconversion des professionnels du sport (notamment sportifs et entraîneurs professionnels, encadrants sportifs)



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Aides financières pour les employeurs : focus sur le COSMOS

#### Pourquoi les employeurs des structures fédérales doivent-ils cotiser?

3 objectifs :

- Soutenir la branche qui mène des actions essentielles pour les structures employeurs et les financements des formations
- Soutenir la FFN pour la création et le renouvellement de certifications fédérales : MSN et d'autres à l'avenir
- Peser dans les négociations



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 1. L'apprentissage dans les métiers de la natation

### Aides pour les apprentis

- Coût pédagogique de la formation pris en charge à 100%
- **Rémunération** minimale dès le début de la formation : **735€** pour un apprenti entre 18 et 20 ans; **910€** pour un groupe 1 entre 21 et 25 ans / **934€** pour un groupe 2 ; **1 717€** à partir de 26 ans pour un groupe 1 / **1 763€** pour un groupe 2
- Aide de **500€** pour le passage du **permis de conduire**
- **PC portable gratuit**
- **Carte nationale d'apprenti** permettant de bénéficier **d'aides** (CAF, Régions...) et de **réductions** dans de nombreux domaines (restauration, transports, culture...) pour les jeunes de moins de 26 ans



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 2. Fonctionnement

### Un CFA hors murs

- Les formations sont organisées par les **ERFAN en régions**
- **L'INFAN** intervient en amont pour accompagner les **employeurs** et les **apprentis** dans la réalisation des démarches et demandes d'aides
- L'INFAN propose également d'autres services :
  - ✓ Webinaire de rentrée pour les apprentis, maîtres d'apprentissage et employeurs
  - ✓ **Formation** en ligne, gratuite, pour les **maîtres d'apprentissage**
  - ✓ Des actions de **sensibilisation** des **apprentis** et **formateurs** aux violences sexuelles, à l'égalité homme-femme, à l'égalité professionnelle
  - ✓ Un **accompagnement** au quotidien auprès des employeurs, apprentis et maîtres d'apprentissage pendant toute la durée du contrat



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 2. Fonctionnement

### Procédure pour établir le contrat

1. L'employeur inscrit le candidat à la formation auprès de l'ERFAN



2. L'ERFAN organise le positionnement et établit le plan individuel de formation de l'apprenti



3. L'ERFAN et l'employeur déterminent ensemble les dates de début et de fin de contrat en fonction du PIF



4. L'employeur remplit un questionnaire dont les informations seront transmises à l'INFAN



5. L'INFAN réalise la demande de prise en charge auprès de l'AFDAS. L'employeur recevra le CERFA et la convention de formation et les signera électroniquement.



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 2. Fonctionnement

### Procédures pour les aides à l'employeur

- **Aide unique à l'embauche / aide exceptionnelle** : l'employeur doit effectuer la déclaration unique à l'embauche (<https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>) au démarrage du contrat et la déclaration sociale nominative chaque mois. Le versement de l'aide se fait alors chaque mois de manière automatique.
- **Aide à la fonction tutorale** : l'employeur doit remplir le [formulaire de l'AFDAS](#) et le déposer à la fin de la demande de prise en charge dans la rubrique « Autre document ».



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 2. Fonctionnement

### Procédures pour les aides à l'apprenti

- **Aide au premier équipement** : l'employeur doit répondre « Oui » à la question dédiée dans le questionnaire pour l'établissement du contrat
- **Aide au permis de conduire** : l'apprenti devra remplir un formulaire de demande, accompagné d'une pièce d'identité, d'un RIB et d'une facture de l'auto-école datant de moins de 6 mois

→ Toutes ces procédures vous seront rappelées au lancement des démarches



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Bourgogne Franche-Comté, à Dijon :**

- ✓ Moniteur Sportif de Natation

- ✓ DEJEPS Perfectionnement sportif + CS SSMA

- Cliquez [ICI](#) pour plus d'informations

- Contact : Sylvain FREVILLE – 06.58.66.35.84 / [sylvain.freville@live.fr](mailto:sylvain.freville@live.fr)



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Bretagne, à Chartres de Bretagne :**

- ✓ Moniteur sportif de natation

- ✓ DEJEPS Perfectionnement sportif

- Cliquez [ICI](#) pour plus d'informations

- Contact : Mathieu GUÉRIN - [erfanbretagne@gmail.com](mailto:erfanbretagne@gmail.com) / 06.71.19.24.58



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Centre Val-de-Loire, à Parçay-Meslay :**

- ✓ BPJEPS AAN du 08 septembre 2023 à juin 2024 à Tours et Orléans

- Cliquez [ICI](#) pour plus d'informations

- Contact : Magali Jourdain – 06.08.21.41.28 / [erfan@natation-cvl.fr](mailto:erfan@natation-cvl.fr)



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Grand-Est, à Tomblaine :**

- ✓ Moniteur sportif de natation (avec semaine Aisance Aquatique + Académie de la Natation) de septembre 2023 à juin 2024
- ✓ BPJEPS AAN (avec semaine Aisance Aquatique + Nagez Forme Santé) de septembre 2023 à juin 2024
- ✓ DEJEPS + CS SSMA (possibilité d'ajouter Nagez Forme Santé) de septembre 2023 à juin 2024

→ Cliquez ci-après pour plus d'informations : <https://lge-natation.fr/formations/>

→ Contact : [erfan@lge-natation.fr](mailto:erfan@lge-natation.fr) ou via <https://lge-natation.fr/contact/>



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Hauts-de-France (plusieurs sites de formation) :**

- ✓ Moniteur sportif de natation
- ✓ Possibilité d'intégrer d'autres modules de formation
- ✓ Du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 15 juillet 2024

→ Cliquez ci-après pour plus d'informations :

<https://hautsdefrance.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=4>

→ Contact : Clémence CARPENTIER – 06.75.40.19.30 /  
clemence.carpentier@ffnatationhdf.fr



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Ile-de-France, à Paris :**

- ✓ Moniteur sportif de natation
- ✓ D'octobre 2023 à mai 2024, certifications en mai-juin 2024

→ Cliquez ci-après pour plus d'informations :

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/articles/53.pdf>

→ Contact : Jérôme CHASTAGNER – 01.40.31.19.29 / j.chastagner@lif-natation.fr



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Normandie, à Caen :**

- ✓ Moniteur Sportif de Natation du 21/10/2023 au 28/06/2024

- ✓ BPJEPS Activités aquatiques et de la natation du 25/09/2023 au 21/06/2024

- ✓ DEJEPS Perfectionnement sportif du 06/11/2023 au 05/07/2024

- Cliquez ci-après pour plus d'informations : <https://www.erfan-normandie.com/>

- Contact : Marie Jacques – 02.31.75.04.19 / [marie.jacques@ffnnormandie.com](mailto:marie.jacques@ffnnormandie.com)



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Occitanie, à Toulouse :**

- ✓ Moniteur sportif de natation

- ✓ BPJEPS Activités aquatiques et de la natation

- Cliquez [ICI](#) pour plus d'informations

- Contact : Thibault HETZEL – 06.33.50.63.42 / [thibault.hetzel@gmail.com](mailto:thibault.hetzel@gmail.com)



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 3. Les formations proposées en apprentissage en 2023-2024

- **En Pays de la Loire, à Nantes :**

- ✓ Moniteur sportif de natation d'octobre 2023 à juin 2024 à Nantes
- ✓ BPJEPS Activités aquatiques et de la natation du 18/09/2023 au 28/06/2024 à La Roche-sur-Yon et Laval
- Cliquez [ICI](#) pour plus d'informations
- Contact : Christophe BODIN - 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04 / [erfan.paysdeloire@orange.fr](mailto:erfan.paysdeloire@orange.fr) /



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 4. Questions-réponses

- Lorsqu'on embauche un apprenti, qui paie sa formation ?  
→ L'AFDAS prend en charge la totalité du coût de la formation



# FORMER DES APPRENTIS AUX MÉTIERS DE LA NATATION AVEC LE CFA FÉDÉRAL

## 4. Questions-réponses

- Est-il possible de partager un alternant sur plusieurs structures? Ces structures peuvent-elles être de statut différent?
  - Il est possible de mettre à disposition un apprenti auprès d'une autre structure, de statut différent. Au niveau administratif, une **convention tripartite de mise à disposition** doit être conclue entre **l'employeur principal**, avec qui le contrat d'apprentissage et la convention de formation seront signés, et **l'entreprise d'accueil** qui bénéficiera de la mise à disposition.
  - L'accueil de l'apprenti dans une autre entreprise ne peut excéder la **moitié du temps de formation en alternance**
  - Il ne peut y avoir au maximum **que 2 entreprises d'accueil**
  - Il faut nommer **un maître d'apprentissage dans chaque structure**
  - C'est **l'employeur principal** qui touchera **l'aide à l'embauche** d'apprentis. Les deux structures devront s'entendre sur la répartition de la prise en charge du salaire de l'apprenti
  - Au niveau pédagogique, il faudra **se rapprocher de l'ERFAN** pour s'assurer que la mise à disposition répond aux objectifs pédagogiques de l'alternance





**Merci pour votre attention !**

**Pour plus d'informations :**

[vincent.vacherat@ffnatation.fr](mailto:vincent.vacherat@ffnatation.fr) / 01.70.48.45.21 – 07.50.41.86.49